

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 03/11/2022 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Mathilde FISCHER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Madame Fadimé CALIK, Monsieur Lionel MEYER, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Marion SENGLER donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Madame Orianne HUMMEL donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Anne BALLAND-EGELE donne procuration à Madame Birgül KARA, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Jean-Pierre HAAS donne procuration à Madame Emmanuelle PAGNIEZ

Presbytère de l'Église Notre-Dame de la Paix - Travaux de réfection

N° DCM_048_2022

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Travaux - Gestion du Patrimoine Immobilier
Service instructeur : Pôle Immobilier et Moyens Techniques
Rapporteur : Monsieur Jacques MEYER

Le presbytère de l'Église Notre-Dame de la Paix, situé au Heyden construit dans les années 60, propriété de la Ville de Sélestat, n'a pas fait l'objet de travaux de rénovation importants depuis de nombreuses années.

Ce bâtiment comporte deux logements mis à disposition de la paroisse.

La réalisation d'un bouquet de travaux énergétiques permet de solliciter des subventions au niveau du dispositif CLIMAXION de la Région Grand Est, de l'ordre de 20 à 30 K€.

Les travaux proposés consistent (montant en € H.T.) :

- réfection de la toiture.....	30 000
- changement des menuiseries extérieures (rdc + étage)	40 000
- isolation intérieure (rdc + étage).....	10 000
- revêtements de sol (étage).....	5 000
- peinture (étage + isolation rdc).....	15 000
- menuiserie intérieure + cuisine (étage).....	10 000
- salle de bains (étage).....	10 000
- Aléas liés à la conjoncture actuelle (augmentation importante des prix de 15%).....	18 750
- honoraires (BET fluides).....	5 000
	143 750 € HT
	172 500 € TTC

(valeur septembre 2022)

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Immobilier et Moyens Techniques
réunie le 13/10/2022**

- VU** *le code général des collectivités territoriales.*
- VU** *la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020, portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment en matière de marchés publics.*
- APPROUVE** les travaux de réfection des locaux du Presbytère de l'Église Notre -Dame de la Paix.
- APPROUVE** le financement de cette opération par l'utilisation des crédits inscrits au budget principal de la Ville en 2022 sur le programme R0031 – Bâtiments communaux – grosses réparations.
- SOLLICITE** les aides financières de l'État, la Collectivité européenne d'Alsace et de la Région Grand Est.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Le secrétaire de séance

Marcel BAUER

Sylvia HUMBRECHT